

Formation Initiale selon la Norme NF C 18510 de janvier 2012

Objectifs pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les dangers de l'électricité et être capable d'identifier et analyser le risque électrique • Connaître les prescriptions et procédés de prévention du risque électrique et savoir les mettre en œuvre • Etre capable de mettre en application les mesures de prévention adaptées pour prévenir le risque électrique sur les ouvrages ou les installations concernés ou dans l'environnement. • Savoir intégrer la prévention dans la prescription du travail pour les personnes qui en ont la charge. • Etre informé de la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique
Durée de la Formation	1 jour soit 7 heures.
Nombre de Candidats	Groupe de 12 personnes maximum.
Pré requis	Aptitude médicale délivrée par le médecin du travail Maîtriser la lecture, l'écriture, la compréhension du français.
Public concerné	Toute personne réalisant des travaux d'ordre non électrique soit sur des ouvrages ou des installations, soit dans leur environnement. Exemples : dératisation local électrique, Elagage, Terrassement, Ravalement, Couverture, Démolition, Construction, Maçonnerie, Peinture, Ménage, Surveillance sécurité ...
Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement	Formateur Habilitation Electrique Powerpoint Coffret d'installation électrique
Lieu de la Formation	Dans votre entreprise.
Recyclage	Tous les 3 ans
Suivi et évaluation des résultats	Un QCM d'évaluation des acquis Un avis après formation pour chaque stagiaire aidant ainsi l'employeur à définir le contenu du titre d'habilitation Une attestation de présence Une attestation de formation individualisée Un document d'évaluation de satisfaction

PROGRAMME

- LES EFFETS DU COURANT ELECTRIQUE SUR LE CORPS HUMAIN :
Mécanismes des électrisations, d'électrocution et de brûlures

- LES DIFFERENTS DOMAINES DE TENSION :
Les zones d'environnements

- LE PRINCIPE D'UNE HABILITATION :
 - Qualification et habilitation,
 - Obligations de l'employeur,
 - Symboles d'habilitation,
 - Le titre d'habilitation.
 - Les zones de travail et les prescriptions associées

- L'HABILITATION CHIFFRE « 0 » :
 - Les acteurs concernés
 - Les limites de l'habilitation : autorisations, interdits, zones de travail ...

- LES EQUIPEMENTS DE PROTECTION COLLECTIVE :
Signalisation et repérage des ouvrages électriques,
Mesures principales de protection,
Autres mesures de protection.

- CONDUITE A TENIR EN CAS D'ACCIDENT OU D'INCENDIE :
Notions de secourisme,
Incendie sur un ouvrage électrique,
Enceintes confinées.

- MISE EN APPLICATION PRATIQUE :

Reconnaître et repérer un environnement ou un local à risque
Se déplacer et évoluer dans cet environnement